

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Collodium 4%

N° d'article

21120000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Réactif pour analyses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 1	H224
Acute Tox. 4	H302
STOT SE 3	H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
- P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Oxyde de diéthyle

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Oxyde de diéthyle**

No. CAS	60-29-7
No. EINECS	200-467-2
Numéro d'enregistrement	01-2119535785-29-XXXX
Concentration	>= 66 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 1	H224
Acute Tox. 4	H302
STOT SE 3	H336

Autres ingrédients**Éthanol**

No. CAS	64-17-5
No. EINECS	200-578-6
Concentration	>= 10 < 25 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Liq. 2	H225

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

No. CAS	9004-70-0
Concentration	>= 1 < 10 %
Le renvoi: [4]	
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
Flam. Sol. 1	H228

Eau

No. CAS	7732-18-5
No. EINECS	231-791-2
Concentration	>= 1 < 10 %
Le renvoi: [4]	

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Propane-2-ol

No. CAS 67-63-0
 No. EINECS 200-661-7

Numéro 01-21194557558-25-XXXX
 d'enregistrement

< 1 %

Concentration

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Eye Irrit. 2	H319
STOT SE 3	H336

Méthanol

No. CAS 67-56-1
 No. EINECS 200-659-6

Numéro 01-2119433307-44-XXXX
 d'enregistrement

< 1 %

Concentration

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	>= 10
STOT SE 2	H371	>= 3 < 10

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin. Eventuellement apport d'oxygène. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.). Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges, État d'excitation, Crampes, Nausées, Vomissements, troubles cardio-vasculaires, Narcose

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Dioxyde de carbone, Mousse, Produits extincteurs en poudre

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit est combustible. Vapeurs plus lourdes que l'air. La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible. En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ne pas inhale les vapeurs. Assurer un apport d'air frais.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Explosif

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Travailler uniquement sous hotte. Ne pas inhale la substance. Eviter la formation d'aérosol.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur	15	-	25	°C
--------	----	---	----	----

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. Protéger de la chaleur. Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****Oxyde de diéthyle**

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	1200 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	1200 mg/m ³

Etablie le: 2017; Remarque: ZNS, Geruch, OAWKT HU; NIOSH

Éthanol

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	960 mg/m ³
Valeur limite à courte terme	1920 mg/m ³
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Etablie le: 2017; Remarque: SSc; OAW, FormalKT HU; INRS, NIOSH	

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail. Travailler uniquement sous hotte. Ne pas inhale les vapeurs. Ne pas inhale les aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Filtre Anti-gaz AX.

Protection des mains

Gants	vitone
Matériau approprié	
Épaisseur du gant	0.70 mm
Temps de pénétration	> 30 min

Protection des yeux

nécessaire

Protection du corps

Vêtement de protection léger, antistatique; Vêtement de protection anti-feu et antistatique

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques ***

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat

liquide

Couleur

incolore à jaunâtre

Odeur

odeur d'éther

Point de fusion

Remarque N'est disponible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur	env.	34	°C
Pression		1013 hPa	
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité		

Point d'éclair

Valeur -40 °C

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Limite d'explosivité, inférieure	1.7	% (V)
Limite d'explosivité, supérieure	36	% (V)

Pression de vapeur

Valeur	576	hPa
température	20	°C
Source	Merck KGaA Fiche de données de sécurité	

Température d'inflammabilité

Valeur 170 °C

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut former des peroxydes explosifs. Forme avec l'air des mélanges gazeux explosibles.

10.2. Stabilité chimique

Protéger de l'action de la lumière.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Protéger de l'action de la lumière. Air

10.4. Conditions à éviter

Protéger de l'action de la lumière. Mettre à l'abri des entrées d'air/Oxygène (formation de peroxydes).
Moisture sensitive.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact de l'air. Ozone (danger d'explosion!), oxygen, Danger d'explosion avec: Halogènes, Des agents d'oxydation forts, Réagit au contact de l'acide nitrique. soufre, peroxyde d'hydrogène (H₂O₂).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Péroxydes

Autres données

sensible à l'air. Danger d'explosion. Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	277.777	mg/kg
8		
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Oxyde de diéthyle

Espèces	rat				
CL 50		200	à	2000	mg/kg

Éthanol

Espèces	rat				
DL50		7060			mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.				

Éthanol

Espèces	rat				
DL50		10470			mg/kg

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Espèces	rat				
DL50	>	2000			mg/kg

Propane-2-ol

Espèces	rat				
DL50		5840			mg/kg
méthode	OCDE 401				

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Propane-2-ol

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Espèces	lapin			
DL50	13900			mg/kg
méthode	OCDE 402			

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	rat			
CL 50	> 20			mg/l
Durée d'exposition	4	h		

Propane-2-ol

Espèces	rat			
CL 50	> 25			mg/l
Durée d'exposition	6	h		
Administration/Forme	Vapeurs			
méthode	OCDE 403			

Sensibilisation (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	cobaye			
évaluation	non sensibilisant			

Expériences issues de la pratique

Peut être nocif par inhalation, par ingestion, et absorbé par la peau. En cas d'ingestion suivie de vomissement, risque d'aspiration dans le poumon, ce qui peut provoquer une rapide absorption et dégradation des autres systèmes d'organes. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges.

Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Remarque	Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant l'effet écologique de ce produit.		
----------	---	--	--

Toxicité pour les poissons (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)			
CL 50	> 100			mg/l
Durée d'exposition	48	h		

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)			
CL 50	> 5000			mg/l
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OECD 203			

Propane-2-ol

Espèces	Pimephales promelas			
CL 50	9640			mg/l
Durée d'exposition	96	h		
méthode	OCDE 203			

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Oxyde de diéthyle**

Espèces	Daphnia magna			
CE50	> 100			mg/l

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

Durée d'exposition 48 h

Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition méthode	48 h	
	OECD 202	

Propane-2-ol

Espèces	Daphnia magna	
CL 50	9714	mg/l
Durée d'exposition méthode	24 h	
	OCDE 202	

Toxicité pour les algues (Composants)**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

CL 50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition méthode	78 h	
	OCDE 201	

Propane-2-ol

Espèces	Scenedesmus subspicatus	
CE50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	72 h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

CE50	> 10000	mg/l
méthode	OECD 209	

Propane-2-ol

CE50	> 100	mg/l
------	-------	------

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Nitrate de cellulose (Nitrocellulose) contenant un maximum de 12,6 % d'azote**

Valeur	env. 20	%
Durée de l'essai	28	Days
méthode	OECD 301 B	

Propane-2-ol

Valeur	53	%
Durée de l'essai	5	d
évaluation	Facilement biodégradable	

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 1907/2006

HÄNSELER
SWISS PHARMA

Nom commercial: Collodium 4%

Numéro de la matière: 211200

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 02.10.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	B		
14.1. Numéro ONU	2059	2059	2059
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	NITROCELLULOSE EN SOLUTION INFLAMMABLE (Oxyde de diéthyle)	NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE (Diethyl ether)	NITROCELLULOSE SOLUTION, FLAMMABLE (Diethyl ether)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	I	I	I
Quantité limitée	0		
Les catégories de transport	1		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)	WGK 3
Remarque	Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Flam. Liq. 1	Liquide inflammable, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.